



Université
PARIS 13

Résultats et commentaires suite à l'élection de la commission du personnel IATOS de l'IUT de Saint Denis

date du vote : jeudi 9 février 2006 4 sièges à pourvoir

	physiques		voix max.	
inscrits	68		544	
votants	53		424	77,94%
exprimés	51		408	75,00%
réellement exprimés		150	%/ inscrits max	27,57%
			%/ exprimés max	36,76%

CGT	fabrice MICHAUD	jean-pierre ZYCH	31	20,67%
liste A	nathalie COMEAU	rahma MEHIZ	30	20,00%
liste B	angélique GUIBERT	odile MAKOWSKY	23	15,33%
unsa	yannick MOY	isabelle HENRY	20	13,33%
liste C	ourida KROUNI	frédéric LEFEVRE	17	11,33%
liste D	chantal MORPAIN	valérie PINTO	13	8,67%
unsa	said BEN HAJ CHAÏB	mongi CHENFIR	12	8,00%
liste E	yann PEJOEN	nathalie MAFOULA	4	2,67%
TOTAL			150	100,00%

commentaires

77,94% de personnes par rapport aux inscrits ont voté, mais le grand nombre de listes en présence n'a pas favorisé l'expression effective qui est de 36,76% par rapport aux possibilités maximales.

Il n'y avait qu'un seul collège électoral et 4 sièges étaient à pourvoir, les listes pouvaient donc comporter 8 noms, suppléants compris. Pourquoi l'UNSA a-t-elle présenté 2 listes de 1+1 personnes ?

La commission électorale inexistante a accepté ce fait ! A-t-elle bien fait ?

Malgré -grâce à ?- cela l'UNSA recueille 32 voix et 21,33%.

Elle devance toutes les autres listes, il est vrai de peu. Ces 2 listes UNSA n'obtiennent pas le même nombre de voix.

La CGT de l'IUT avait choisi de ne présenter qu'un seul candidat pour ne pas pratiquer la politique de la "chaise vide" car elle constate que depuis longtemps cette commission, comme beaucoup d'autres au sein de Paris 13, n'est qu'une chambre d'enregistrement.

Elle espère que les nouveaux élus réussiront à changer cette situation dans l'intérêt des personnels et de l'établissement.

Il a été remarqué au moment du dépouillement qu'un nombre certain d'enveloppes ne comprenaient que le bulletin CGT, ce qui n'est pas pour nous déplaire !